

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Version
numérique
interactive



Ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche
Direction générale de
l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle
Direction générale de la
recherche et de l'innovation
Service de la coordination des
stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche
Sous-direction des
systèmes d'information et
des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

Rédacteur en chef
Emmanuel Weisenburger


Auteurs

Feres Belghith
Marc Bideault
Julien Calmand
Joëlle Chazal
Fabienne Corre
Jean-Pierre Dalous
Laurence Dauphin
Catherine David
Aurélie Demongeot
Christophe Dixte
Laurent Fauvet
Odile Ferry
Samuel Fouquet
Zoé Friant
Joëlle Grille
Christophe Jagers
Martine Jeljou
Aline Landreau-Masaro
Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz
Boris Ménard
Stéphane Montenache
Virginie Mora
Claudette-Vincent Nisslé
Sylvaine Péan
Laurent Perrain
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

- 26 p 62 l'effort de recherche et développement en France
- 27 p 64 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 28 p 66 la recherche et développement par catégorie d'entreprises
- 29 p 68 les dépenses de recherche des principaux organismes publics
- 30 p 70 le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
- 31 p 72 le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 32 p 74 le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 33 p 76 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 34 p 78 le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
- 35 p 80 les moyens humains de la recherche et développement
- 36 p 82 la parité dans la recherche
- 37 p 84 les chercheurs en entreprise
- 38 p 86 le doctorat et les docteurs
- 39 p 88 l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
- 40 p 90 les Jeunes Entreprises Innovantes
- 41 p 92 la R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 42 p 94 la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 43 p 96 la recherche en environnement
- 44 p 98 innovation technologique et recherche publique
- 45 p 100 la place de la France dans le 7^e PCRDT
- 46 p 102 les publications scientifiques de la France
- 47 p 104 le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 48 p 106 la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 49 p 108 la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Environ 9 diplômés 2011 sur 10 de Master, Licence professionnelle et DUT sont en emploi en décembre 2013, quelque 30 mois après leur entrée dans la vie active. Les emplois occupés sont à 90 % des emplois à temps plein. Le salaire mensuel net médian des emplois à temps plein atteint 1 910 € pour les diplômés de master. Ce résultat s'accompagne d'une légère augmentation des poursuites d'études après l'obtention du diplôme.



eesr.fr/8/ES/21

La promotion 2011 de Master inclut pour la première fois des Masters dits d'enseignement préparant aux concours de l'enseignement. De par leur finalité, l'insertion des diplômés correspondants est très spécifique en comparaison des autres diplômés de master, avec un taux d'insertion de 97 %, un emploi essentiellement dans la fonction publique (87 %), et des salaires inférieurs aux autres Masters (*graphique 01*). Ces Masters ne sont pas inclus dans l'analyse qui suit.

Les diplômés 2011 de Master bénéficient 30 mois après leur entrée dans la vie active d'une insertion professionnelle équivalente à celle observée pour leurs prédécesseurs un an auparavant : 90 % des diplômés de Master (hors Master enseignement¹) ont un emploi au 1^{er} décembre 2013 (*graphique 01*). L'insertion des diplômés 2011 d'une Licence professionnelle (LP) (92 %) et des diplômés de DUT (89 %) s'améliore légèrement (elle était respectivement de 91 % et de 88 % pour les diplômés 2010).

Les emplois occupés sont dans une très grande majorité (plus de 90 %) à temps plein. Ils sont d'un bon niveau : 87 % de cadres et professions intermédiaires pour les Masters, 71 % pour les LP, 58 % pour les DUT. Une large majorité d'entre eux sont des emplois stables (80 % pour les LP, un peu moins de 75 % pour les Masters et les DUT).

Le salaire mensuel net médian des emplois à temps plein atteint 1 910 € pour les diplômés de Master. Il est stable par rapport à l'an passé. Il est supérieur à celui des 25-29 ans exerçant des emplois de cadres ou de professions intermédiaires (1 800 €). Il est nettement plus faible pour les LP (1 600 €) et les DUT (1 500 €). L'ensemble des indicateurs d'insertion sont calculés sur la base des diplômés qui n'ont pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme. Or, une augmentation des poursuites ou reprises d'études est observée pour les Masters et les

¹ La promotion 2011 de Master inclut pour la première fois des Masters dits d'enseignement préparant aux concours de l'enseignement. Pour des raisons de comparabilité statistique entre deux années, ces Masters sont isolés dans les résultats publiés et dans l'analyse.

LP, augmentation particulièrement significative en LP (de 29 % à 34 %), plus marginale pour les diplômés de Master (de 39 % à 40 %). Les jeunes sortis en 2011 ont été confrontés à une hausse graduelle du chômage jusqu'au début de 2013, qui a pu contribuer à ce choix plus fréquent de poursuite ou reprise d'études.

En Master, comme les années précédentes, les diplômés de Droit-Économie-Gestion (DEG) et Sciences-Technologies-Santé (STS), qui représentent les trois quarts de l'ensemble, bénéficient de conditions d'embauche nettement plus favorables que ceux de Sciences humaines et sociales (SHS) et de Lettres-Langues-Arts (LLA), aussi bien en termes d'insertion qu'en termes de qualité des emplois occupés et de niveau de salaire (*graphique 02*).

Six diplômés de Master sur dix travaillent dans une entreprise privée, deux dans la fonction publique et un dans une association (*graphique 03*). Tendanciellement, la proportion de recrutements dans la fonction publique est en hausse depuis plusieurs années. Elle s'accroît à peine cette année. La part des recrutements dans les entreprises privées, inversement, se stabilise après plusieurs années de diminution.

Les diplômés de DEG se dirigent principalement vers les activités financières ou d'assurance (19 %) ; ceux des SHS vers la santé humaine et l'action sociale (21 %). L'enseignement a recruté pratiquement un diplômé de LLA sur trois. Près de la moitié des diplômés de STS rejoignent le secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques (24 %), ou l'industrie (19 %).

Dans 45 % des cas, l'emploi occupé par un diplômé de Master se situe en dehors de la région de son université. La proportion est un peu plus élevée pour les STS (49 %), un peu moindre pour les SHS (41 %). La mobilité est moins importante pour les diplômés de LP (39 %) et de DUT (33 %). La mobilité internationale reste limitée : 7 % des diplômés de Master en emploi travaillent à l'étranger. Ils sont 3 % en LP et en DUT.

Les données présentées sont issues de la cinquième enquête menée par le MENESR et les universités publiques françaises de métropole et des DOM (à l'exception de Paris Dauphine et des Antilles-Guyane). Cette enquête a été menée en décembre 2013 auprès de 100 000 jeunes ayant obtenu en 2011 un diplôme de Master, de Licence professionnelle ou de DUT. La promotion 2011 de Master inclut pour la première fois des Masters dits d'enseignement préparant aux concours de l'enseignement. Ces derniers ont été exclus des résultats présentés. Cette séparation pourrait être imparfaite du fait que certaines universités ont choisi d'insérer la préparation aux concours de l'enseignement sous forme d'options au sein de Masters disciplinaires.

Le taux d'insertion est défini comme étant la part des diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Il est calculé sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme en 2011. Les diplômés vérifiant ces conditions représentent respectivement 38 %, 51 % et 10 % de l'ensemble des diplômés de master (hors master enseignement), Licence professionnelle et DUT. Pour les masters enseignement la proportion est de 50 %.

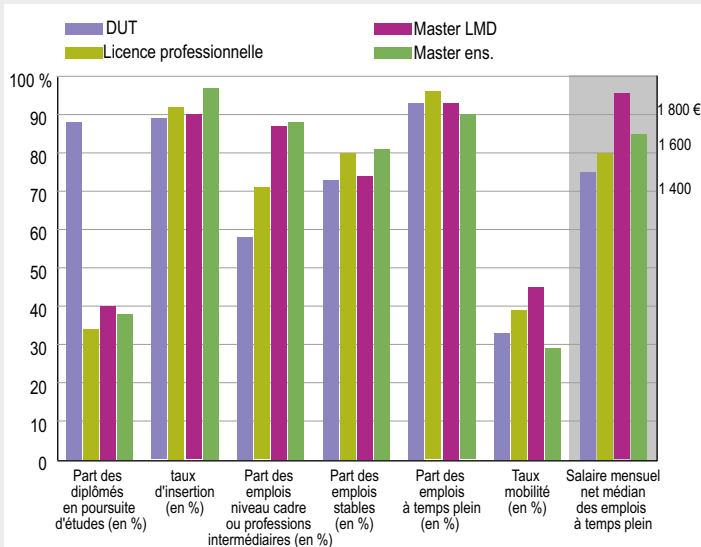
Les résultats obtenus grâce à cette source ne sont pas directement comparables à ceux obtenus par l'enquête Génération du Céreq, la population enquêtée n'étant pas la même. En effet, le MENESR et les universités interrogent des diplômés 2011 de nationalité française, l'enquête Génération portant sur des sortants du système éducatif en 2010, français ou étrangers, qui pour certains d'entre eux ont pu obtenir leur diplôme un ou deux ans auparavant.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université.

Champ : France métropolitaine + DOM.

01 Poursuites d'études et insertion pour les diplômés 2011 de DUT, Licence professionnelle et Master

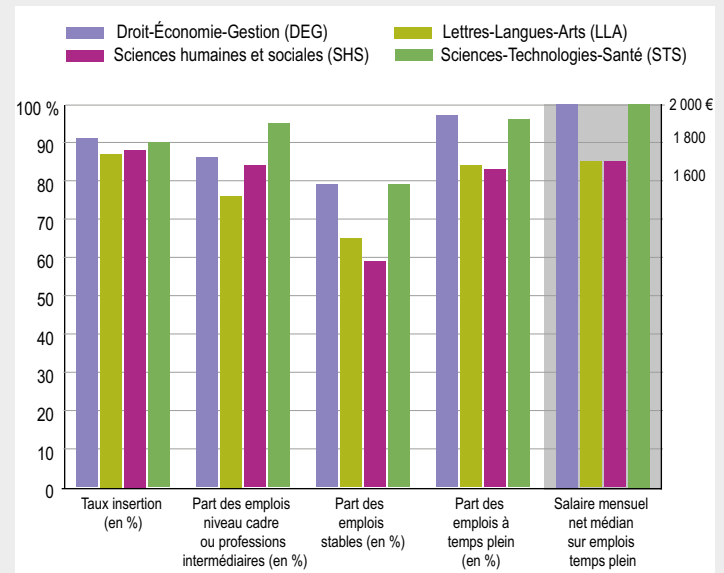
France métropolitaine + DOM



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université.

02 Insertion des diplômés 2011 de Master selon le domaine de formation

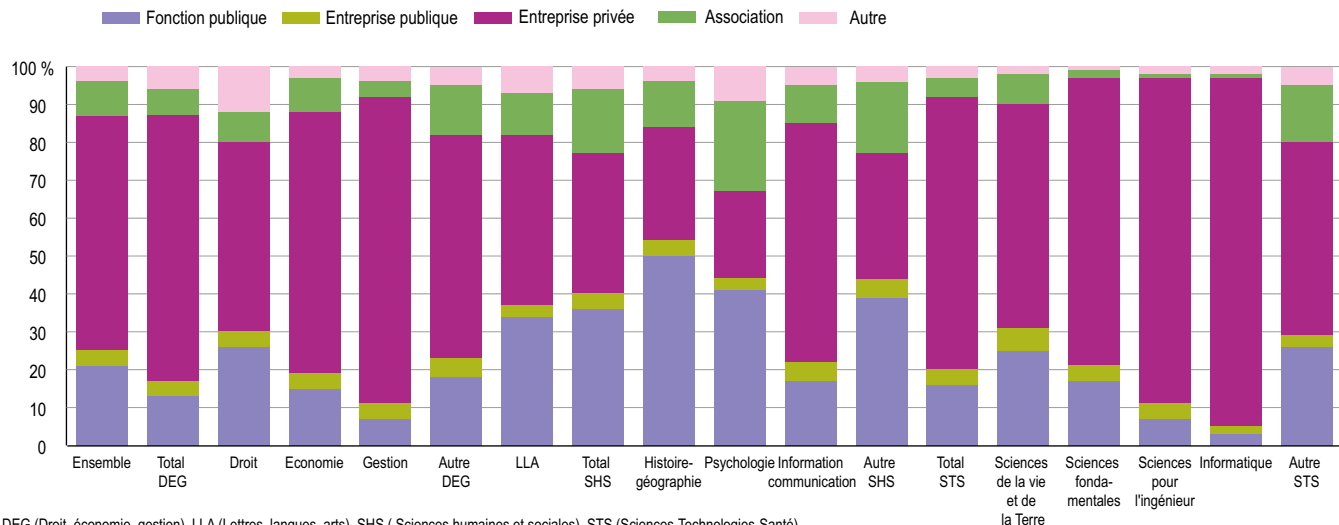
France métropolitaine + DOM



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université.

03 Répartition des diplômés 2011 de Master par type d'employeur selon la discipline (en %)

France métropolitaine + DOM



DEG (Droit, économie, gestion), LLA (Lettres, langues, arts), SHS (Sciences humaines et sociales), STS (Sciences-Technologies-Santé).

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, enquête 2013 sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université.

table des sigles et abréviations

ACOSS : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	CNES : Centre national d'étude spatiale.
ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	CNRS : Centre national de la recherche scientifique.
AES : [Filière] Administrative économique et sociale.	CNU : Conseil national des universités.
ALS : Allocation de logement à caractère social.	COM : Collectivités d'outre-mer.
ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	CPER : Contrat de projet État-Région.
ANR : Agence nationale de la recherche.	CPES : Classe préparatoire aux études supérieures.
ANRS : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles.
APL : Aide personnalisée au logement.	CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
ASU : Administration scolaire et universitaire.	CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment.
ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	CTRS : Centre thématique de recherche et de soin.
ATSS : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	CUFR : Centre universitaire de formation et de recherche.
AUAU : Allocation unique d'aide d'urgence.	DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires.
BCS : Bourses sur critères sociaux.	DCG : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
BEP : Brevet d'études professionnelles.	DEA : Diplôme d'études approfondies.
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières.	DEG : Droit, économie, gestion.
BTS : Brevet de technicien supérieur.	DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.
BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.	DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.	DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D.	DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
CEA : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
CEPA : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.
Céreq : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
CFA : Centre de formation d'apprentis.	DGCL : Direction générale des collectivités locales.
CHU : Centre hospitalier universitaire.	DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
CIFRE : Convention industrielle de formation par la recherche.	DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire.
CIR : Crédit d'impôt recherche.	DGFIP : Direction générale des finances publiques.
CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	DGRH : Direction générale des ressources humaines.
CITE : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
CLCC : Centre de lutte contre cancer.	DIE : Dépense intérieure d'éducation.
CNAF : Caisse nationale d'allocations familiales.	DIEO : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
CNAM : Conservatoire national des arts et métiers.	DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
	DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB : Diplôme national du brevet.

DNRD : Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM : Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS : École normale supérieure.

EPA : Établissement public à caractère administratif.

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC : Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES : Économie et social.

ESA : Agence spatiale européenne.

ETI : Entreprises de taille intermédiaire.

ETP : Équivalent temps plein.

EUMETSAT : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU : Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR : Habilitation à diriger des recherches.

HCRES : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE : Institut d'administration des entreprises.

IEP : Institut d'études politiques.

IFREMER : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI : Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA : Institut national du cancer.

INED : Institut national d'études démographiques.

INERIS : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP : Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle.

INRA : Institut national de la recherche agronomique.

INRIA : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor.

IRD : Institut de recherche pour le développement.

IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ISBL : Institution sans but lucratif.

ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI : Jeune entreprise innovante.

L : Littéraire.

LEBM : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI : loi de finance initiale.

LLA : Lettres, langues, arts.

LMD : Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF : Loi organique relative aux lois de finances.

LP : Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1 : Master première année.

M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

MBA : Master of business and administration.

MCF : Maître de conférences.

Md€ : Milliard d'euros.

M€ : Million d'euros.

MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MIC : Micro-entreprise(s)

MIRES : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.

MSG : Maîtrise de sciences de gestion.

MST : Maîtrise de sciences et techniques.

NABS : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.

NAF : Nomenclature d'activités française.

nd : non disponible.

ns : non significatif.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

OEB : Office européen des brevets.

ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales.

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.

OST : Observatoire des sciences et techniques.

OVE : Observatoire de la vie étudiante.

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PACES : Première année commune aux études de santé.

PCEM : Premier cycle des études médicales.

PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.

PCS : Professions et catégories sociales.

PME : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).

PMI : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).

PIA : Programme Investissements d'avenir.

PIB : Produit intérieur brut.

PR : Professeur des universités.

PREDIT : programme interministériel de recherche et

d'innovation dans les transports terrestre.

PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

R&D : Recherche et développement.

R&T : Recherche, développement et transfert de technologie.

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles.

RTRA : Réseaux thématiques de recherche avancée.

S : Scientifique.

SHS : Sciences humaines et sociales.

SIES : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.

SISE : Système d'information pour le suivi des étudiants.

ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

STG : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).

STI : Sciences et technologies industrielles.

STIC : Sciences et technologies de l'information et de la communication.

STS : Section de techniciens supérieurs.

STS [Disciplines] : Sciences-Technologies-Santé.

STT : Sciences et technologies tertiaires.

TOM : Territoire d'outre-mer.

UE : Union européenne.

URSSAF : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

UT : Université de technologie.

USPTO : United States Patent and Trademark Office.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

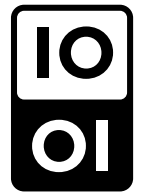
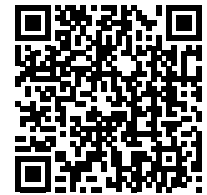
\$PPA : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/



L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8^e programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/



**> Vous recherchez une publication du
ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche sur l'Enseignement
supérieur et la Recherche**

sur internet
[publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-
recherche.gouv.fr)

Courriel
contact.eesr@recherche.gouv.fr

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



16 €

ISSN 1962-2546
Dépôt légal
2^e trimestre 2015
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05